

Politique énergétique Altice France (Télécom)

L'Europe et plus particulièrement la France ont réaffirmé leur ambition climatique avec pour objectif cible de réduire de 55% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Des engagements importants doivent être adoptés concernant la transition énergétique du continent et fixent un cadre et des objectifs environnementaux ambitieux.

C'est dans ce contexte et dans la continuité des accords de Paris pour le climat, qu'Altice France renouvelle son engagement pour la transition énergétique. Le groupe place le développement durable au cœur de sa stratégie et a défini une politique énergétique volontaire de réduction et d'optimisation de sa consommation énergétique en se basant sur des référentiels reconnus tels que la norme ISO50001 sur l'ensemble de son réseau télécom.

Le pilotage de l'énergie est un enjeu majeur pour concilier réduction de notre empreinte environnementale et répondre à la demande croissante des usages et des développements technologiques de nos sociétés.

Pour répondre à cet enjeu sociétal, Altice France déploie des actions concrètes pour participer à la neutralité carbone nationale. Le groupe décline ses engagements énergétiques sur sa partie réseau autour de plusieurs axes :

- ❖ **Réduire annuellement de 12%** notre consommation énergétique ramenée à l'usage clients
- ❖ **Réduire de 50% de nos émissions de gaz à effet de serre** à l'horizon 2030*
- ❖ Contribuer à la **neutralité carbone d'ici à 2040** sur l'ensemble des Scopes 1 et 2**
- ❖ Continuer à optimiser au maximum notre parc avec un objectif de PUE*** moyen <2,25 pour l'ensemble de nos sites de plus de 1GW d'ici à 2023 ;
- ❖ Continuer à **verdir notre parc** par l'achat d'**énergies renouvelables** ;
- ❖ Prendre en compte les **aspects énergétiques** et environnementaux dès la **conception** de notre réseau et dans le **choix de nos équipements** ;
- ❖ Favoriser l'utilisation de fluides frigorigènes **plus performants** et ayant un Potentiel de Réchauffement Planétaire (PRP) plus faible ;
- ❖ **Sensibiliser les principaux acteurs** et les collaborateurs sur notre démarche énergétique ;
- ❖ Assurer un reporting régulier de notre performance énergétique ;
- ❖ Continuer à prendre en compte les évolutions réglementaires afférentes à notre secteur d'activité.

Ces objectifs clairs et ambitieux s'appuient sur l'implication des salariés et les capacités d'innovation du groupe pour satisfaire ses clients et contribuer au progrès sociétal. Ils garantissent l'engagement d'Altice France et sont sources de confiance, indispensables pour démontrer l'implication du groupe à son plus haut niveau de management. Cette démarche d'amélioration continue du groupe est et doit être pleinement intégrée à sa stratégie de développement.

Notre vision est ambitieuse et responsable à la fois, et s'inscrit pleinement dans notre démarche de Responsabilité sociétale de l'Entreprise (RSE) au niveau d'Altice France.

Cet engagement sera largement communiqué et accessible à tous les collaborateurs et parties prenantes du système.



Paris, le 17/03/2022
Directeur Exécutif Réseaux & Services
Olivier TAILFER

* Calcul basé sur les résultats BGES de 2020

** Scope 1 : les émissions directes, Scope 2 : les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques

Source ADEME <https://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/categorie/siGras/0>

*** Le PUE consiste à mesurer l'efficacité d'utilisation de l'énergie qui alimente le datacenter en évaluant la quantité d'énergie totale consommée par le site, par rapport à la quantité d'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements informatiques.